

Image not found or type unknown



Convocation chez le procureur

Par **mag06**, le **03/09/2012 à 23:12**

Bonjour, Je suis nouveaux sur le forum j'ai 21 ans et je vien de recevoir une convocation chez le procureur, en effet en 2011 je suis sortis avec mon pere en voiture pour regulariser les tours de la voiture ... manque d'outils nous avon pris avec nous un couteaux papillon .. nous etions en train de reparer et d'un coup une voiture policiere s'arrete et nous fais un controle en demandons si nous n'avions rien de dangeureux sur nous.. j'ai repondu qu'on avait juste un couteau pour remplacer le tournovis hors le couteaux se trouver dans la voiture et moi j'éte embarqué en voiture a cause de sa .. maintenant le 3 septembre 2012 je reçois une convocation chez le procureur, jamais je me suis fait embarqué enfait et je suis etudiant du coup j'aimerais savoir si vous vous etes deja retrouver dans des situations pareille, et s'il vous plait pourriez vous me dire ce que je risque ? et ce que je peux et doit faire ? avocat ou pas ? merci d'avance .